

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent



DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

la ligne
1 fr. 50
0 fr. 40

Chronique locale.....
Réclamations.....
Annonces anglaises.....

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS

Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET BUREAU DE VENTE:
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

ABONNEMENTS

Trois mois	Six mois
5 fr. 10	10 fr. 00
Autres départements	7 fr. 14
Etranger et Union postale	10 fr. 15

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
Quai de l'Hôpital, 18!

BOURSE DE PARIS

Du 24 Septembre 1881

3 0/0 français	84 55	Credit mobilier	940
3 0/0 amortissable	86 60	Credit Lyonnais	830
3 0/0 nouveau	116 32	Mobilier espagnol	1875
5 0/0 français	90 85	Union générale	800
Italian 5 0/0	90 85	Foncier Lyonnais	800
Hongrois 6 0/0	90 85	Atrichiens	346 25
Russe 5 0/0	90 85	Lombards	533 75
Turc 5 0/0	90 85	Sarragosse	682 50
Egyptiennes 6 0/0 1877	351 25	Nord-Espagne	1995
Marque d'Escompte	845	Transatlantique	99 5/16
Credit foncier	1980	Suez	99 5/16
Banque ottomane	757 50	Consolidés à Londres	99 5/16
Banque Autrichienne	915	Panama	

LE DROIT DES MAJORITÉS

C'est un des chevaux de bataille de l'extrême gauche, cela fait partie de ce fameux bagage de principes qui, dans les théories de ses hommes politiques, remplacent toutes possibilités, toutes convenances, tous attermoissements imposés par la raison, l'évidence, en un mot l'opportunité.

Seulement, quand il s'agit de passer à l'application, — l'application laisse à désirer. Exemple :

Un des nouveaux élus de ce groupe pur et tapageur a conçu l'idée d'une vigoureuse entrée au Parlement. M. Delattre s'est dit : Réunissons-nous quelques-uns et partons faire une enquête parlementaire sur les événements d'Afrique.

Naturellement, l'extrême gauche a battu des mains : « Superbe idée ! admirable conception, » et naturellement aussi M. Louis Blanc, — l'homme de France qui s'entend le mieux à verser les voitures qu'il conduit — a accepté la présidence du comité ; car un comité (de salut public, parbleu !) s'en est suivi aussitôt, — quoiqu'on ne nous dise pas si le triomphant Bonnet-Duverdier a voté pour le vieux lutteur qui l'a si bien lâché la veille du jour de son éblouissante élection ; — mais la chose importe peu, passons.

Ces messieurs disaient dans la pureté de leur conscience, que le Palais-Bourbon serait trop honoré de les recevoir dans son sein. Ils se sont présentés à la porte, prêts à inaugurer les séances du comité, du fameux comité. — Mais la chose n'a pas marché aussi simplement qu'ils pensaient.

Les questionnaires leur ont répondu, — et M. Ferry ensuite — qu'ils se pressaient un peu trop ; qu'ils avaient tort d'oublier que l'ancienne Chambre siégeait toujours légalement ; qu'ils auraient tout le temps de siéger en

comité ordinaire et extraordinaire, quand ce serait à leur tour de légiférer ; et qu'en attendant, ils étaient priés de repasser une autre fois.

L'argument était topique. Il ne les a pas satisfaits, bien sûr, mais il les a gênés, — ce qui pour nous revient au même. Seulement ce n'était là qu'un argument de fait, d'opportunité. Car, si l'on eut voulu passer aux arguments de droit et de principe, voici ce qu'on aurait pu leur répondre, — et j'imagine que leur réfutation n'eut pas été facile.

« Combien êtes-vous ? — Une soixantaine. Que prétendez-vous ? — Procéder à une enquête parlementaire. — Au nom de qui ? — Au nom du Parlement. — De quel droit ?

Ici pas de réponse. Parce que soixante personnages, tant purs soient-ils, n'ont pas qualité pour en représenter cinq cents qui ne leur ont confié aucune espèce de mandat.

Parce que si la Chambre — si le pays — entend procéder à quelque enquête parlementaire, elle saura le dire, et quand elle l'aura dit, elle choisira ses mandataires — et je doute qu'elle choisisse cette délégation dans la petite Eglise qui remplace le nombre par le bruit et la force par la violence.

Parce que nous n'avons, — nous, majorité du pays, — aucune espèce d'envie de voir se rééditer les errements de ce Comité du salut public, qui commençait par des enquêtes d'extrême gauche et continuait par des envois de commissions destinées à surveiller les opérations militaires des généraux, et qui, finalement, commandaient les armées en leur lieu et place, ce qui conduisait aux désastres que l'on sait, et que les grands hommes de guerre de la grande République ne conjuraient qu'en envoyant promener lesdites commissions, au risque d'être guillotines après la victoire.

La tentative de l'extrême gauche est une injure à la majorité républicaine du Parlement et du pays ; c'est une injure surtout à la représentation républicaine de l'Algérie qui a qualité — plus que toute autre — pour exercer son initiative en cette occurrence. — Aussi, cette tentative impérieuse, autoritaire et despotique, sera-t-elle accueillie par le gouvernement, le Parlement et le pays, comme elle le mérite : par le plus absolu de tous les blâmes et par une fin de non-recevoir aussi catégorique.

Paul BERTINAY.

TÉLÉGRAMMES DE NUIT

FIL SPÉCIAL DU "RÉPUBLICAIN DU RHONE"

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 24 septembre.

Les ministres présents à Paris se sont réunis, ce matin, au ministère de l'Instruction publique sous la présidence de M. Jules Ferry.

M. le général Farre qui est malade n'assistait pas à la séance.

M. le président du conseil a rendu compte à ses collègues de l'entrevue qu'il a eue, hier, avec les délégués de l'extrême gauche.

Par suite de l'interruption des communications télégraphiques, le gouvernement n'a point reçu de nouvelles dépêches de Tunisie.

Cette disette de dépêches de Tunis continue à étonner d'autant plus, que malgré la rupture des fils télégraphiques sur le territoire tunisien, le gouvernement pourrait, en douze heures, recevoir des communications.

M. Tirard, ministre du commerce, a rendu compte de l'état des négociations pour les traités de commerce avec la Suisse, l'Italie et notamment avec l'Angleterre.

Il ressort de l'exposé fait par le ministre que ces négociations sont en bonne voie.

Les difficultés que les négociateurs anglais avaient paru vouloir soulever sur certains points, particulièrement sur la surtaxe des entrepôts, sur les expertises et sur les vérifications de douane sont, assure-t-on, sur le point d'être aplanies.

Les conférences pour arriver à la conclusion du traité avec la France et la Belgique seront reprises dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Les négociations avec la Suisse touchent à leur terme.

Il n'est pas douteux que la convention destinée à consacrer le résultat ne soit signée à bref délai.

La conséquence, aux termes de la loi, de la prolongation pour trois mois de l'ancienne convention sera, d'après les renseignements communiqués, accordée nécessairement à la République Helvétique.

LA RÉUNION DE L'EXTRÊME GAUCHE

Paris, 24 septembre.

Les délégués de la réunion tenue hier, chez M. Louis Blanc, avaient pris l'engagement de tenir secrète l'entrevue qu'ils ont eue avec le président du conseil à l'issue de la séance.

Nous croyons savoir cependant que MM. Louis Blanc, Raspail, Minard-Dorian et Camille Pelletant ont successivement pris la parole et montré au ministre la nécessité qu'il s'imposait, en face de la situation créée par les événements d'Algérie et

de Tunisie, de réunir les Chambres le plus tôt possible.

On nous assure que M. le président du conseil, visiblement embarrassé, a répondu par un fin de non-recevoir absolue, se bornant à donner sommairement aux délégués les raisons pour lesquelles le gouvernement est formellement opposé à une convocation anticipée du Parlement.

Toutefois, M. Jules Ferry, avant de prendre congé des délégués, a promis à ces messieurs de soumettre leur proposition de convocation immédiate des Chambres au conseil des ministres, qui a lieu aujourd'hui samedi, et d'en réitérer ce soir même à M. le président de la République, à Mont-sous-Vandrey.

M. Camille Pelletan a été chargé, par ses collègues, de rédiger le procès-verbal de l'entrevue des délégués avec le président du conseil. Ce procès-verbal sera soumis aux représentants de l'extrême gauche, dans une réunion plénière qui aura lieu lundi, chez M. Louis Blanc.

Des lettres de convocation vont être envoyées à tous les représentants de l'extrême gauche absents de Paris.

EN AFRIQUE

Tunis, 24 septembre. — Le bey aurait déclaré au consul anglais qu'il abdiquerait et partirait pour Palerme, si la France occupait militairement Tunis.

La Calle, 24 septembre. — Le navire la Charente, appartenant au département des postes et des télégraphes, est en train d'effectuer la pose d'un câble sous-marin entre Bizerte et La Calle.

Grâce à l'activité déployée, le câble pourra fonctionner dès les premiers jours d'octobre. Le câble d'atterrissement à La Calle est déjà posé.

Il existera ainsi une communication directe entre Tunis et l'Europe, communication qui échappera aux attaques des maraudeurs.

Tripoli, 24 septembre. — On annonce la présence à Tripoli d'un certain nombre de Touaregs, auxquels les autorités turques font une cour assidue, sans doute pour nouer avec les populations sahariennes des relations qui ne peuvent que tourner à notre désavantage.

On se plaint beaucoup du gouverneur actuelle de la Tripolitaine qui, par toutes sortes de moyens, travaille à la ruine de notre influence ; c'est ce personnage qui depuis longtemps excite la Porte à continuer ces armements et ces envois de troupes en Tripolitaine à l'occasion desquels le gouvernement français a déjà dû faire entendre ses protestations auprès du sultan.

Oran, 24 septembre. — Une colonne légère a quitté Gélyville pour Bou-Alam, afin de châtier les habitants qui protègent et abritent les Makmas recherchés pour faits insurrectionnels.

Un parti de cinquante hommes composé de Mekaris, de Chambas, de Melili, de Ouled-Sidi-Kaddour et de Brezina, ayant tenté une attaque près de Tadjerouna, le caïd du Kharat

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LES 68

Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE

LE CHANTAGE

— Halte !... s'écria le professeur d'une voix terrible, halte !... Graine de filou !... Le fais-tu donc exprès ?... Tu vas reprendre, et si tu ne répètes pas le refrain entier sans une seule hésitation, gare à toi. Allons... le doigt sur le premier cran, et en poussant :

Ah ! mon Dieu !

Hélas ! Ascenio s'était encore trompé. Il fallait pousser l'archet, il le tira.

Gravement le professeur saisit la cravache placée sur la chaise, à sa portée, et froidement, sans apparence de colère, il en cingla à cinq ou six reprises les jambes du petit malheureux, qui se mit à pousser des hurlements lamentables.

— Cela t'apprendra, prononça Poluche, à faire attention une autre fois à ce que je dis. Quand tu auras fini de brailer, nous recommencerons. Et si ça va aussi mal, tu sais, pas de soupe ce soir. Le voilà prévenu. Allons, au lieu de braire comme un âne, ouvre les yeux et les oreilles et regarde fais-tu tes voisins.

A toi, Guiseppe.

Quoique plus jeune de deux ou trois ans que Ascenio, Guiseppe était bien autrement fort sur le violon.

Il répéta sans se tromper le refrain entier.

Ah !... mon Dieu !... mon Dieu !... qu'il est beau !
Le château de la Marguerite... etc., etc., etc.

— Pas mal, approuvait Poluche, qui, lui aussi, s'escrimait de l'archet, pas mal du tout ! Encore deux ou trois jours de bonne volonté et tu sortiras. Hein ! tu seras content de sortir.

— Oh !... oui, Monsieur ! répondit l'enfant d'un air ravi, le rapporterai, moi aussi des petits sous.

Mais le professeur ne gaspilla pas en conversations vaines le temps précieux de ses leçons.

Il se retourna vers un autre de ses élèves en criant :

— A Fabio !... et en mesure !...

Fabio, un tout petit garçon de sept ans au plus, à la mine fûtée, à l'œil noir et éveillé comme celui d'une souris, ne s'empressait pas d'obéir.

Il venait d'apercevoir le vieux clerc d'huissier debout sur le seuil du conservatoire et il le montrait au professeur.

Pour lui, ce qu'il voyait et entendait était absolument neuf, et comme on apprend à tout âge et qu'il aime à s'instruire, il était tout attention.

— Vous faites un difficile métier, monsieur, prononça-t-il. Enseigner la musique à de si jeunes enfants doit être pénible.

Le professeur jeta au plafond un regard désespéré.

— Plut à Dieu ! s'écria-t-il, que j'enseignasse l'art sublime ! Les premiers principes, si arides, auraient des charmes pour mon cœur. Mais non !... le patron ne le veut pas, il ne la déclare.

S'il découvrait ici grand comme la main seulement de papier réglé, il me chasserait !...

— Cependant, tout à l'heure.

Je serais, monsieur, répondit Poluche, humilité et navré, je serais !...

— Ah !

— C'est comme cela. Vous n'êtes pas, j'imagine, sans avoir entendu parler de ces vieilles femmes,

propriétaires d'une serinette, qui, à raison de vingt centimes le cachet, vont à domicile donner des leçons aux serins ?

On les appelle des serineuses.

Non ! le père Taintaine ne connaissait pas cette industrie, il le confessa en toute humilité.

— Eh bien !... reprit le professeur avec un sourire amer, cette profession est la mienne. Au lieu de seriner des oiseaux je serine des moutards.

Ce n'est pas de mon côté qu'est l'avantage. Triste tâche, monsieur, pour un homme d'imagination.

Il y a des jours où j'envie le sort des gens qui se sont voués à l'éducation des perroquets.

Ah ! quelle patience, quelle patience !

Sur ce mot, le doux clerc d'huissier ne put s'empêcher de montrer du bout du doigt l'énorme cravache déposée sur la chaise.

— Et ceci ! demanda-t-il.

Poluche haussa les épaules.

— Je voudrais, cher monsieur, répondit-il, vous voir à ma place. Le bourgeois, n'est-ce pas, se procure un garnin et me l'amène, bien.

L'enfant est désolé, ahuri, tant pis ! Je dois, en quinze jours, trois semaines au plus, lui apprendre à râcler quelque chose.

Il ne sait ni ce qu'est un violon, ni ce qu'est un archet, peu importe !

Il faut que mécaniquement je lui mette dans les doigts les dix ou quinze positions qu'exige l'air le simple.

Naturellement le coquin me résiste, alors moi... j'insiste.

Aviez-vous jamais fait entrer un clou dans une planche de chêne sans un marteau ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien !... ma cravache est le marteau avec lequel j'enfonce des airs dans la tête de mes élèves.

Et ne vous imaginez pas qu'ils ont pour des corrections.

Ces petits misérables se blesent sur les coups comme les enfants gâtés sur les copitures.

Après un mois d'exercice, il faut leur enlever la peau pour leur arracher, non un cri, — dès que je lève la main, ils hurlent, — mais une vraie larme.

Par bonheur, j'ai d'autres moyens. Je prends mes gredins par l'estomac.

Je leur supprime le quart, le tiers, la moitié de leur pâtée, la pâtée entière, au besoin.

Rien de tel que le jeûne pour développer l'intelligence.

Pour les récalcitrants, j'ai mieux encore. Je les prive de sommeil.

Voilà un traitement ! Une séance de nuit avance plus un entêté que quatre leçons de jour...

Je tiens cette recette infaillible d'un écuyer du Cirque, lequel l'employait pour dresser un cheval à jouer de l'orgue de Barbarie...

Pendant ces longues explications, le bon Taintaine, à diverses reprises, avait senti courir le long de son échine comme un petit frisson taquin.

Certes, ses préjugés ne l'importunaient guère, mais ce système d'éducation musicale lui paraissait vraiment exagéré.

— Si seulement, reprit le professeur, je pouvais disposer de l'instrument de popularité que j'ai entre les mains !...

— J'avoue...

— Quoi !... Vous ne comprenez pas ?...

— Eh ! monsieur, j'ai quarante élèves qui, dès huit heures du matin, se répandent dans Paris et ne rentrent jamais avant minuit.

Que demain je serine un morceau... dans huit jours il sera populaire. Tenez, depuis trois mois, je leur serine le Château de la Marguerite, dites-moi ce qu'en ce moment vous entendez partout gratter, râcler, pincer sur les instruments les plus variés ?

Toujours mon refrain de tout à l'heure : « Ah ! mon Dieu !... mon Dieu !... qu'il est beau !... »

A suivre

quelques cavaliers l'ont poursuivi leur tuant un homme et en blessant deux.

Le fils et le frère de Si-Sliman sont repartis brusquement le rejoindre.

Le caïd des Mehaia écrit pour assurer la présence des Harrars à Raz-el-Ain.

LES ARMEMENTS

Paris, 24 septembre. — Un bataillon du 29 de ligne, venant du fort Montrouge, s'est embarqué cette nuit à la gare de Lyon à destination de l'Algérie.

A la même heure, 150 hommes du 136^e de ligne ont quitté Paris se rendant en Tunisie.

On annonce que deux cent cinquante hommes appartenant à la garde républicaine et à la gendarmerie mobile de la Seine, se sont embarqués également à la gare de Lyon en destination de Tunis où ils vont former le corps de gendarmerie mobile qui est en voie d'organisation.

Marseille, 24 septembre. — Les 2^e et 70^e de ligne qui devaient s'embarquer hier matin à Marseille ont reçu contre-ordre. Ces deux bataillons étaient en marche pour Marseille ; les 15 jours de vivre avaient été même déjà embarqués pour ces deux bataillons sur un des paquebots partis hier soir.

Le 13^e bataillon de chasseurs à pied arrivé jeudi à Marseille s'est embarqué aujourd'hui ; il a été renforcé par les détachements pris dans les 7^e et 24^e bataillons de même arme.

Toulon, 24 septembre. — 15 hommes de la 12^e section d'ouvriers d'artillerie sont arrivés aujourd'hui, à 2 heures du matin. Ces hommes appartiennent à la 7^e brigade.

Un détachement de la 9^e compagnie d'ouvriers d'artillerie composé de 7 ouvriers charbons ; 8 ouvriers menuisiers ; 6 ouvriers forgerons ; 1 ouvrier serrurier ; 2 ouvriers bourreliers ; 1 ouvrier peintre sont partis aujourd'hui pour être embarqués à Marseille à destination d'Oran.

Informations

Paris, 24 septembre.

Actes officiels

Le Journal officiel de ce jour publie : Les nominations suivantes : Le Journal officiel annonce que le contre-amiral Galibert est nommé membre titulaire du conseil de l'amirauté.

Le contre-amiral Meyer est nommé chef de la division navale des mers de la Chine et du Japon. Le vice-amiral Krantz est nommé chef de l'escadre d'évolutions.

Le vice-amiral Duperré est nommé préfet maritime à Toulon, commandant en chef du cinquième arrondissement maritime, en remplacement de l'amiral Krantz.

Au ministère de la marine

Par décision de M. l'amiral Cloué, ministre de la marine, tous les officiers de marine, les ingénieurs, les mécaniciens principaux, maîtres entretiens, vétérans et autres dont le service dans les ports se rattache à l'électricité (défense fixe et mobile, réglage des torpilles, etc.), seront à tour de rôle envoyés en mission à Paris, pour visiter en détail l'exposition d'électricité. La durée de cette mission pourra être de quinze jours.

Des permissions seront en outre accordées, dans la limite du possible, aux officiers torpilleurs et autres qui en feront la demande.

Le mouvement judiciaire

Le mouvement judiciaire que l'on avait annoncé, et qui devait porter sur les parquets et la magistrature assise, est retardé d'une quinzaine de jours au moins.

Il ne paraîtra pas avant le retour à Paris de M. Jacquin, directeur du personnel au ministère de la justice, actuellement en congé.

Notre ambassadeur au Vatican

M. Desprez, ambassadeur auprès le Vatican, a été reçu en visite de congé, par le président du conseil des ministres.

Aussitôt après l'arrivée de M. Desprez à Rome, M. de Bacourt, qui remplit actuellement les fonctions de chargé d'affaires près le Vatican, viendra en France en vertu d'un congé qui pourrait bien être définitif. Le ministre des affaires étrangères a, en effet, la gérance d'une de nos légations, aujourd'hui vacante.

Le traité franco-anglais

La commission internationale du traité de commerce franco-anglais a décidé qu'elle entendrait les principaux chefs des grandes industries qui demanderaient à lui adresser des communications.

C'est en exécution de cette décision que le président de la chambre de commerce de Sheffield a été convoqué d'urgence à Paris.

Les déplacements de M. Gambetta

Nous ne saurions trop mettre nos lecteurs en garde contre les bruits absurdes que l'on fait courir touchant les déplacements de M. Gambetta. Loin de voyager, comme on l'a dit, M. Gambetta se repose tranquillement au château des Crètes.

Un nouveau journal

Un nouveau journal opportuniste va paraître prochainement à Paris sous le titre : *l'Indépendant français*.

M. Ranc n'est pas étranger à cette publication.

Les jésuites à Chambéry

On lit dans le *Courrier des Alpes* : « Nous apprenons que les jésuites quittent la direction du grand séminaire de Chambéry. Le gouvernement a déclaré que, s'ils restaient, il s'opposerait, par la force, à la rentrée des élèves dans les bâtiments du séminaire. Pour épargner au diocèse les conséquences de cette mesure, les jésuites ont pris le parti de se retirer, laissant au gouvernement seul, la responsabilité de leur détermination. »

Petites nouvelles

M. Albert Decrès, ministre de France à Bruxelles, est de passage à Paris, venant de Bordeaux. Il regagnera la Belgique cette semaine.

M. Max Outrey, ministre de France à Washington, s'embarquera samedi au Havre pour les Etats-Unis.

Le maire d'Alger a quitté cette ville le 20 septembre et est attendu à Paris lundi prochain.

— On annonce un nouveau compétiteur à l'un des fauteuils vacants à l'Académie française, M. Victor Cherbuliez, le romancier genevois qui s'est fait naturaliser français au mois de janvier dernier, vient de poser sa candidature.

Etranger

Suisse

Les jésuites dans le Valais

Berne, 24 septembre. — Le conseil fédéral doit avoir demandé au gouvernement du Valais un rapport sur la présence de membres de l'ordre des jésuites dans ce canton, à Brigue et à St-Léonard.

Belgique

Accident de chemin de fer

Bruxelles, 24 septembre. — Le train d'Ostende à Berlin a déraillé près de Tirlemont. 14 voyageurs ont été contusionnés ; le chauffeur et le mécanicien ont été moriellement atteints.

Angleterre

L'agitation irlandaise

Londres, 24 septembre. — Une dépêche de Dublin, adressée au Times, semble faire pressager un renouvellement de troubles en Irlande ; on prépare une nouvelle agitation. Le Times recommande l'énergie et la vigilance au gouvernement.

Etats-Unis

Les funérailles de M. Garfield

Washington, 24 septembre. — Le même convoi qui avait transporté les dépouilles de M. Garfield de Longbranch au Capitole les transportera à Cleveland.

Une imposante procession est organisée ; partant du Capitole, elle s'étendra jusqu'à la gare. Tous les membres du corps diplomatique, le président, le cabinet, les autorités civiles et militaires, suivront le cercueil.

Des salves d'artillerie seront tirées du chantier de la marine et d'autres points. Les cloches sonneront.

Les membres de la famille, tous les ministres, M. Grant, le président Hays, les comités du Sénat et de la Chambre des représentants, la cour supérieure, les juges et les invités accompagneront le corps jusqu'à Cleveland.

Le sultan a adressé ses compliments de condoléances à Mme Garfield.

Vu l'impossibilité de remercier chacun en particulier, M. Blaine a prié les représentants des Etats-Unis à l'étranger de faire remercier, par un communiqué aux journaux, toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la mort de M. Garfield.

M. l'archevêque de Baltimore a donné l'ordre de faire sonner les cloches dans les églises catholiques.

Le président Arthur n'ira pas à Cleveland ; il restera à Washington.

Tous les journaux approuvent l'adresse lue par M. Arthur au Capitole.

LES ANGLAIS EN ÉGYPTE

Londres, 24 septembre.

Le gouvernement anglais, dit le Times, a, non moins que le peuple anglais, le plus grand intérêt à désirer qu'aucun événement fâcheux ne vienne troubler le statu quo en Egypte.

L'Angleterre et la France ont dans ce pays des intérêts matériels communs, et leur contrôle simultané a produit jusqu'à présent de bons résultats.

Il y a d'autres nations qui, à raison de leur commerce, doivent s'intéresser à ce qui se passe en Egypte, mais les Anglais ne sauraient jamais oublier que l'Egypte est pour eux ce qu'elle ne pourra jamais être pour aucune autre nation : à dire le grand chemin de leurs plus grandes colonies.

L'Angleterre est la grande puissance commerçante le long de ce chemin, et l'on peut dire que son existence, comme empire, et son influence en Egypte dépendent du contrôle qu'elle exerce sur cette route.

Cette nécessité doit être reconnue comme étant d'un ordre absolument supérieur.

L'Egypte est aussi pour l'Angleterre ce que la Tunisie est pour la France ; mais nous avons lieu d'espérer que la situation en Egypte a cessé d'être critique et que l'autorité de l'Angleterre et de la France réelles maintiendra efficacement le bon ordre.

Le vice-roi et ses ministres étant assurés de l'appui des deux puissances occidentales, nous avons tout lieu d'espérer que l'on n'aura plus besoin de recourir ultérieurement à des mesures graves, soit conjointement, soit séparément, sous forme d'occupation ou de commission militaire.

DÉPARTEMENTS

(SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »)

LOIRE

Explosion d'une poudrière

Saint-Etienne, 24 septembre. — La nuit dernière, une explosion épouvantable mettait en émoi vers deux heures et demie du matin, notre ville tout entière et on se demandait avec anxiété s'il ne s'agissait pas d'une nouvelle catastrophe dans les mines, si le grisou, enfin, ne venait pas d'éprouver une fois encore notre population minière.

Il n'en était rien, heureusement, et il n'y a que des pertes matérielles à déplorer.

Voici d'ailleurs les renseignements que nous avons pu recueillir :

La poudrière des Mines-du-Mont'cal a sauté. Elle contenait huit barils de poudre, soit environ 400 kilogrammes.

Établie à 10 mètres de l'ouverture du Puits-Mont'cal, cette poudrière ne prenait jour que par une porte en chêne, doublée de plaques de tôle, et son explosion, si elle se fut produite en plein jour, eût fait de nombreuses victimes. Les vitres de maisons situées à plus de 300 mètres, ont été brisées et le bruit a été entendu à Firminy, St-Chamond, etc., c'est-à-dire à plusieurs kilomètres de distance.

De la poudrière, il n'en reste pas trace et cela se conçoit puisque les matériaux ont été projetés avec une telle violence qu'à 300 mètres un éclat de pierre d'un volume assez fort a pu pénétrer dans une armoire, en en brisant les portes, après avoir traversé une fenêtre et défoncé un galandage en briques, dans la maison de campagne de M. Tézenas.

Quant aux causes qui ont déterminé cette explosion, elles sont encore inconnues, cependant on croit que la malveillance n'y serait pas étrangère.

Dans tous les cas, un vol de 250 kilos de poudre y a été commis avec effraction, il y a une quinzaine de jours.

Enhardis par l'impunité, les auteurs de ce vol sont-ils revenus et, par imprudence, ont ils mis le feu ? C'est ce que l'enquête fera connaître. S'il en est ainsi, ils auront été victimes de leur méfait, et il sera peut-être impossible de retrouver une parcelle de leurs membres pulvérisés et dispersés.

Attaque nocturne

Nous annonçons hier l'arrestation de cinq individus inculpés d'attaque nocturne commis sur la place Roanneville sur trois ouvriers mineurs.

Voici les noms des victimes de cette agression : Jean Priet, Jean Fournat et Claude Changat, ce dernier a reçu des blessures dont la gravité ont nécessité son transport à l'hôpital.

D'autres faits de même nature sont reprochés à ces malfaiteurs qui opéraient au nombre de sept, deux d'entre eux sont donc encore en liberté. Espérons que ce ne sera pas pour longtemps.

ISSUES

Tentative de suicide

Grenoble, 24 septembre. — Hier soir, le nommé Alphonse Duplan, âgé de 32 ans, comptable, né à Nîmes et demeurant au numéro 45 de la rue Créqui, a tenté de s'empoisonner à l'aide d'une décoction de phosphore.

Les voisins en entendant ses gémissements ont pénétré dans sa chambre et l'ont trouvé en proie à d'atroces souffrances.

Transporté à l'hospice, il a reçu les soins de M. le docteur Gallois, qui a déclaré que son état n'offrait pas d'inquiétudes.

Les causes de cet acte de désespoir sont attribuées à la misère.

Empoisonnement par les champignons
Dans la soirée d'hier, une femme de la rue Saint-Laurent qui venait de manger des champignons, s'est tout à coup trouvée en proie à de violentes coliques.

Grâce aux soins qui lui ont été prodigués par le docteur Hauguelin, elle est aujourd'hui tout à fait hors de danger.

Ce matin, sur le marché de la place Sainte-Claire le brigadier Berthenet et l'agent Bouchet ont procédé à la saisie de deux paniers de champignons entièrement gâtés et les ont fait jeter.

Suicide

La Tour-du-Pin. — Dans la matinée du 21 septembre dernier, M. Jean Ferrand, cafetier à la Tour-du-Pin, a mis fin à ses jours en se pendant dans une grange située à la Chapelle-de-Latour, et appartenant à M. Pommier, marchand de bois.

Depuis quelque temps on remarquait chez cet homme des signes d'affaiblissement d'esprit.

Arrestation

Pont-de-Beauvoisin. — La gendarmerie a maintenu en état d'arrestation un individu qui s'est présenté à elle en déclarant qu'il se nommait Jacques Félix, né à Lyon, demeurant actuellement à la Folatière et qu'il était l'auteur de l'incendie qui a éclaté le 6 février dernier dans cette commune.

DRÔME

Une protestation

Romans, 24 septembre. — Aux élections du 9 janvier 1881, le comité radical s'étant inspiré des vœux de la majorité des électeurs avait inscrit à l'article 5 de son programme :

Retour à la ville de la gestion de l'octroi à fin d'adjudication.

Les candidats choisis par ce même comité s'étaient moralement engagés à défendre les clauses inscrites dans ce programme par tous les moyens en leur pouvoir.

Dans sa séance du 7 septembre, le conseil ayant à délibérer sur la question des octrois, 11 de ses membres sur 18 se sont prononcés en faveur du maintien du système vexatoire d'affermage, tel qu'il existe actuellement.

Par ce fait, le comité radical proteste énergiquement et a le regret de déclarer publiquement qu'il retire sa confiance à la fraction de ses mandataires communaux qui ont failli à leurs promesses.

La commission.

EXPOSITION D'HORTICULTURE DE ST-ÉTIENNE

Malgré la pluie qui avait beaucoup entravé les travaux d'organisation de l'exposition d'horticulture de Saint-Etienne, l'ouverture en a eu lieu jeudi, et avant-hier vendredi le jury, favorisé d'un meilleur temps, a pu apprécier les produits exposés et décerner les récompenses.

Les horticulteurs et amateurs du département de la Loire étaient seuls admis aux concours concernant les cultures ornementales et maraichères, et à l'arboriculture fruitière et c'est seulement dans la section des arts et industries horticoles que les départements limitrophes à celui de la Loire ont été admis à exposer.

Nous sommes heureux de constater que notre département a été dignement représenté dans cette partie du concours.

Les deux magnifiques pigeonniers en bois rustique de M. Gaillet, ainsi que ses sièges, tuillages et claies, ont valu à cet habile artiste un 1^{er} prix.

L'usine Mathian avait exposé une belle serre hollandaise, solide et élégante, dont les systèmes d'ouverture de vasistas ont spécialement attiré notre attention. Celui du bas, simple et robuste, se manœuvre soit de l'intérieur, soit de l'extérieur de la serre ; celui du haut, très ingénieux, très facile à manœuvrer, ouvre les vasistas en dedans, et par ce moyen évite de couper les claies. Les divers appareils, thermostophes pour le chauffage des serres, également exposés par M. Mathian, étaient aussi très appréciés ; du reste, tout le monde sait avec quels soins cette maison traite ses travaux. Le premier prix qui lui a été décerné est donc une récompense bien méritée.

M. Burnickon avait aussi une grande serre et un nouveau système d'ouverture de vasistas ; il a obtenu le second prix, ainsi que M. Brevet, pour ses chauffages de serres.

M. Pissonnier, avec ses outils horticoles, médaille d'argent.

Les chars pour transporter les bacs et caisses d'arbustes de M. Lamur, médaille d'argent.

M. Rivoire avait exposé son mastic à greffer à froid et à cicatrifier les plaies des arbres.

M. Coardon, ses étiquettes horticoles sur zinc, médaille de bronze.

Nous avons encore remarqué à cette exposition un moteur à gaz, système Otto, actionnant un hache-paille de M. Pissonnier ; le nouvel appareil pour régler automatiquement le chauffage par le gaz de M. Saignol, et les belles séries d'outils horticoles de M. Wisser-Pinatel de Saint-Etienne et de M. Deschamps-Davignes de Mâcon.

LES SAINTS ET LEUR PROCHAIN

Parmi les instincts naturels que notre religion, en les poussant à outrance, a élevés au rang de vertus chrétiennes, j'en vois peu qui lui aient fait avant d'usage que le sentiment philanthropique. Traiter ses semblables selon les préceptes de

Platon, de Cicéron, semblait déjà une assez large mesure. Mais que signifie cet indistinct vagissement de la philosophie païenne ? « Aimons notre prochain comme nous-même. — Rendons le bien pour le mal. » Voilà un langage véritablement surhumain ! Voilà le seul code que puisse avouer la morale qui a sa source dans une inspiration divine !

Mais ces maximes sont-elles généralement appliquées ? Le sont-elles tout au moins par ceux qui ont promulguées ? Citerait-on une juridiction quelconque, légale ou sociale, où elles servent de règle pour l'appréciation des actions humaines ?... Ceci est une autre affaire.

Toutefois, si l'orthodoxie à ce dogme a disparu de notre monde, il y a une classe où elle doit se retrouver à coup sûr : la phalange des saints et des bienheureux. En effet, si l'Eglise les a canonisés, béatifiés, ce ne peut être que comme modèles de vertus, tout au moins des vertus qui sont d'obligation stricte. Leur seule présence au ciel n'atteste-t-elle pas qu'ils furent sur terre les fidèles observateurs du commandement divin ?

Plen de foi, pour ma part, mais surtout de foi en la valeur de ce raisonnement, j'ai voulu savoir comment il se trouve vérifié dans la pratique, je me suis donc mis à fouiller, à cet effet, dans les vies des saints les plus accrédités ; et voici le résultat de mes recherches.

Commençons par la plus méritoire des abnégations prescrites, le bienfait à ses ennemis.

L'histoire nous peint généralement et sans exception, les martyrs priant pour leurs bourreaux. Mais, à part la grâce assez peu enviable, accordée parfois à ceux-ci, de devenir martyrs à leur tour, je ne vois pas clairement ce qu'ils ont gagné à ces prières. Certains exemples ne pourraient-ils pas, au contraire, jeter un doute fâcheux sur l'intention qui les dicta ? « Par les prières de saint Alexandre, Arène, condamné par un jugement de Dieu, creva par le milieu du ventre. »

Dans le martyre de sainte Eulalie, Dacien ordonna qu'on lui brûlât les côtés avec des torches ardentes. « Mais la vierge s'étant mise à prier, la flamme se retourna contre les bourreaux. »

Sainte Christine ne se contenta pas de prier. « On lui coupa les mamelles et il en sortit du lait au lieu du sang. Alors la sainte, prenant sa mamelle la jeta à la face du juge et lui fit sortir un œil. » J'en suis désolé tant pour notre martyre, que pour ses défenseurs ; mais il y a là préméditation évidente. A qui persuadera-t-on qu'un coup si bien réussi n'ait pas été visé ? Je le donne en dix pour ma part, au plus fort joueur de bilboquet !

On sait, trop dans plus d'une famille cruellement éprouvée par ces désertions, combien les liens du sang ont peu de prise, sur ceux de nos enfants que la grâce a touchés. Médions comme exemple, comme avertissement, les deux biographies, suivantes où cette vertu me paraît portée à un joli degré.

Saint Siméon, à l'âge de treize ans, renonçant au monde, s'enferma dans un monastère ; « et jamais il ne permit à une femme, pas même à sa mère, de le voir dans sa retraite. » Voilà, il faut l'avouer, un adolescent furieusement tendre à la tentation !

Quant à moi, ces trois mots « pas même à sa mère... ma foi, je ne suis pas un saint et je n'ose achever.

Saint Alexis nous fournit le second trait : « Ayant abandonné son père, sa maison et ses biens, et étant revenu à la maison paternelle après un long pèlerinage, son père le reçut comme un pauvre étranger et lui fournit les choses nécessaires à la vie. Alexis demeura dix-sept ans à la maison paternelle et fut reconnu après sa mort. » Vivre dix-sept ans auprès de son père sans lui parler !...

Après tout, cependant, puisque nous en sommes au quatrième commandement, peut-être vaut-il mieux se taire sur ses parents, que d'imiter à leurs dépens, le précoce bâtarde de Trèves, dont on nous conte ainsi les débuts : « L'archevêque Rustique ayant imputé à saint Goar une faute criminelle, un enfant de sept jours excusa le saint, et dit hautement que l'évêque était son père. »

Puisqu'on abandonne aussi aisément ses père et mère, vous imaginez sans peine comment on procède envers celui de qui l'Evangile a dit : *Vous quitterez tout pour le suivre*. Et cependant y a-t-il un prochain plus proche que l'époux, que l'épouse ?

Mais rien n'y fait, ni la parole divine, ni le sacrement, ni le cri de la nature. « Saint Cunon, après avoir renvoyé sa femme, se fit ermite avec son fils. » Encore si à l'exemple de saint Gengoul, ce renvoi avait eu lieu pour cause d'adultère de l'épouse !... Mais que nous importe d'ailleurs, la vertu de Madame Cunon. Sans grief, sans soupçon, c'est habitude, c'est jeu de saints d'en user ainsi dans leur ménage. Voyez plutôt saint Vincent « qui, pour mieux servir Dieu, se sépara de sa sainte épouse Valdetrude. » Voyez surtout saint Alexis (déjà nommé) à qui son père « donna pour épouse Marine, fille du sang impérial. Mais Alexis la pria de vivre dans la virginité et l'abandonna. »

Or, admirez le pouvoir de la prière, et lisez la suite, si vous voulez savoir ce que produisit celle-ci et apprenez par dessus le marché ce qu'on gagne à aimer de cette façon, le jour des noces, son prochain ou sa prochaine. « Sainte Marine, vierge, (dit le texte) qu'on est porté à croire, celle qui a été donnée pour épouse à saint Alexis : — sainte Marine, dis-je, après avoir changé d'habits, entra dans un monastère d'hommes ; mais elle ne tarda pas à être accusée faussement du crime de fornication ; elle souffrit cette accusation avec la plus grande patience. » N'y avait-elle pas un peu donné lieu, en jouant les travestis en telle société ?

Couronnons cette liste par saint Félix, bergier, de qui son panégyriste affirme que : « il remplissait exactement tous les devoirs de sa charge » sans dissimuler, cinq lignes plus bas, que « souvent il quittait son troupeau pour aller entendre la messe. »

Et conclusion : Que le prochain n'a guère d'agréments avec les saints ; que père ou mère, époux, juge, patron, vos intérêts moraux et matériels ne sont pas une once aux yeux du fils de l'époux, du justiciable, du serviteur, de l'ouvrier qui veut avant tout faire son salut. Car il le dit et le chante : son salut.

C'est là son unique affaire.

Et il le fera, fût-ce aux dépens du vôtre. Qu'importe à ce saint homme que vous alliez en enfer, pourvu que votre damnation le fasse aller, lui, en paradis !

Serait-ce là une thèse que je forge à plaisir ? Non dans les moindres détails de la vie commune éclate cette dévotion préoccupation, cette benoîte sanctification de l'égoïsme. C'est à qui se fera le plus humble, le dernier des serviteurs de Dieu ; à qui tendra avidement la joue à l'insulte. Mais, s'il vous plaît, celui que vous placez le premier, que vous invitez à prendre la meilleure place temporelle, celui que vous poussez à bisser sur la joue droite le pécheur commis sur la gauche, que pensez-vous qu'il adienne de son salut, à celui-là, s'il succombe à la tentation que dans votre intérêt, vous lui offrez.

cet intérêt suffit-il de le qualifier d'éternel pour vous justifier d'y avoir tout sacrifié, tout... ce qui vous est étranger ?

Mais laissons-là ces mêmes faits, et ne demandons qu'aux grandes lignes historiques la ressemblance du portrait que nous avons commencé. Les annales hagiographiques ne laissent que le choix parmi les saints à ce point épris du martyre qu'ils font tout pour l'obtenir en provoquant les païens à le leur infliger.

Or, qu'implique un martyre ? D'un côté, assurément, une héroïque victime ; mais de l'autre, un juge inique, des bourreaux homicides. Iniquité, homicide ! tout autant de péchés, péchés capitaux s'il en fut, et emportant de haute main le supplice de l'enfer.

Deux exemples en preuve. La poésie nous fournira le premier par son sublime organe. Dans notre immortel *Polyeucte*, lorsque le gouverneur Félix s'oppose en promesses de clémence, à l'égard des chrétiens, et va jusqu'à dire :

J'en serai protecteur,

Que lui répond l'entêté néophyte ?

..... Non, non, persécutez,
Et rayez l'instrument de nos félicités.

Vœu tout à fait digne de l'aimable époux qui épanchant ses convoitises paradisiaques, s'écriait quelques instants avant :

Et je ne regarde Pauline
Que comme un obstacle à mon bien !

C'est ce que saint François de Sales paraphrase explicitement en ces termes. « Il faut pratiquer le rapport du prochain (lisez, supporter le prochain), comme on avale les médecines, les yeux fermés, fermés sur la créature désagréable, mais ouverts sur Dieu en qui et pour qui tout est beau... Le prochain en lui-même est un ver de terre, un serpent ; en la main de Dieu, c'est un instrument pour nous conduire au ciel. »

L'autre exemple est tiré des martyrs plus petits

Je lis dans la vie de saint Félix de Cantalica : « Saint Félix et son ami saint Philippe de Nèry étaient animés tous deux d'un ardent désir d'endurer toute espèce de maux pour Jésus-Christ. Il n'était pas rare de les entendre se souhaiter l'un à l'autre d'être tenaillés, fouettés, même décapités. »

Tout beau, chers suppliciables, chacun est libre de choisir ses formules de bienvenue, et rien n'empêche deux maris de se souhaiter la hache et le fût comme d'autres se souhaitent une bonne nuit. Je ne me mélerais donc pas d'une conversation où je n'ai rien à gagner, si vous n'englobiez dans vos charitables aspirations une foule de gens qui n'en peuvent mais. Car, il n'y a pas de tenaillés, de fouettés, de décapités que je sache, sans tenailliers, fouetteurs et le reste... Autant d'épis d'ivraie, à puiser à côté du froment de Jésus-Christ !

Rit, les supplices que vous appelez de vos vœux ne sont exécutés, ne sont possibles que lorsque la voix publique les réclame, ou tout au moins les absout. Outre les juges et les bourreaux, votre pieux désir suppose par conséquent, que dis-je ? il créerait, s'il était exaucé, le vil amphithéâtre avec ses vingt mille mains applaudissant à un spectacle qui viole les lois divines ; mais que très naturellement et très justement, attend la géhenne ex-citric.

Donc, tout un peuple livré aux flammes éternelles pour hâter de quelques années la béatitude d'un capucin !

Sei, neur, vos jugements sont remplis d'équité.

Aussi en ordoonates-vous autrement, et Saint-Félix mourut-il tranquillement dans son lit.

P. D.

N. B. — Tout ce qui est mis entre guillemets est littéralement extrait des textes authentiques.

Au Palais

Tribunal correctionnel de Lyon

Le sieur Hyacinthe N... a commis une grave imprudence en s'amusant à tirer à la cible avec une carabine Flobert, dans la cour de sa maison, rue de la Pyramide, car il a trouvé le moyen de loger toute une charge de petits plombs dans la cuisse gauche du sieur Hund, qui sortait d'un entrapôt.

Quelques plombs ont pu être extraits, mais d'autres restes dans la blessure occasionnent encore à la victime de vives souffrances.

Le sieur N... qui, par son imprudence, a failli causer la mort du sieur Hund, a été condamné à 25 fr. d'amende, sans préjudice des dommages-intérêts qui lui seront certainement réclamés.

Un maigron, Charles Michalet, a eu l'aplomb de vendre pour 160 fr. à M. Brun, maître de chantier, un cheval qui appartenait en réalité à M. Bresson, revendeur.

Il avait déjà touché 60 fr. d'arrhes lorsque la mèche a été éteinte.

Cet audacieux escroc a été condamné à 4 mois de prison.

M. Bouvarel, moulinier, 21, rue Vaudrey, a fait arrêter une de ses ouvrières, Mariette Meyrieux, qui lui avait soustrait 16 flottes de soie.

Le tribunal a condamné cette fille à un mois de prison.

M. le maire de Lyon a l'honneur de prévenir MM. les architectes de la ville de Lyon que le conseil municipal a voté la construction de quatre groupes scolaires, sur les points suivants :

Montée de la Grande-Côte, place de Serin rue Jacquard et avenue des Tapis, rue Neynard, à Vaise.

MM. les architectes qui désiraient obtenir la direction des travaux, sont priés d'adresser une demande écrite au secrétariat de la mairie, à l'Hôtel-de-Ville.

Cette demande devra être accompagnée d'une note indiquant les noms, prénoms, domicile du demandeur, l'école dans laquelle il a fait ses études, les principaux travaux qu'il a exécutés.

Les demandes devront être parvenues à la mairie avant le samedi 8 octobre 1881.

M. Paul Guillemin, chef-adjoint du cabinet du préfet du Rhône, est nommé chef du cabinet du préfet du Rhodan.

M. Guillemin est pour nous un ami de vieille date, et il ne nous paraîtrait pas d'imprimer tout le bien que nous pensons de lui. Son départ de Lyon sera doublement regretté : d'abord à la préfecture où il était parvenu rapidement à une situation importante par son intelligence, son activité et sa cordialité, puis au Club Alvin dont il a été l'initiateur le plus fécond comme organisateur, écrivain et vaillant ascensionniste.

Le *Bulletin de l'instruction publique* publie le maintien des bourses suivantes à la Faculté de Lyon :

Sciences physiques, M. Praille, licencié es-sciences mathématiques, bourse entière.

Sciences mathématiques, M. Maltrai, bourse entière.

Sciences physiques, MM. Parizot et Chaud, bourses entières.

Nous rappelons que l'épreuve de la passerelle Saint-Vincent, sur la Saône, aura lieu les 26 et 27 septembre courant ; la circulation sera interdite sur cette passerelle pendant ces deux jours.

La réception officielle de la ligne de Lyon à Saint-Genis-d'Aoste aura lieu le dimanche, 9 octobre.

Le train officiel partira à huit heures du matin de Lyon-Est (Part-Dieu). Il fera arrêt à toutes les gares et arrivera à Crémieu à dix heures. Il se remettra en marche à dix heures et demie pour arriver à Saint-Genis-d'Aoste vers une heure.

Un second train, dans lequel prendront place les personnes invitées à l'inauguration de la ligne, partira de Lyon-Est (Part-Dieu), à neuf heures ; il fera arrêt dans les gares intermédiaires et arrivera à Saint-Genis-d'Aoste à une heure dix minutes.

Le baquet offert par le conseil d'administration aura lieu à une heure et demie.

Au retour, un premier train partira de Saint-Genis-d'Aoste à cinq heures et demie, il fera arrêt à Morastel et Crémieu et arrivera à Lyon à sept heures quarante-cinq, où des voitures seront à la disposition de MM. les membres de la commission de réception et des personnes invitées.

Un second train partira de Saint-Genis-d'Aoste à six heures, s'arrêtera dans toutes les gares et arrivera à Lyon à huit heures cinquante.

La compagnie des Dombes a l'honneur d'informer le public que, par décision de l'administration supérieure, le train de plaisir de dimanche, 25 courant, amènera les voyageurs jusqu'à Nantua, par la nouvelle ligne en construction de La Cluse à Bellegarde.

Un fatal accident est arrivé hier matin, à 10 heures, sur le bas-port du quai de l'Est près du pont Lafayette.

Plusieurs enfants s'amusaient à courir sur le parapet qui borde le fleuve, lorsque tout-à-coup l'un d'eux nommé Victor Perrin, fit un faux pas et tomba dans les eaux rapides. En vain, un pêcheur à la ligne, qui se trouvait proche, tendit à l'enfant sa canne, il ne put la saisir et ne tarda pas à disparaître sous un bateau à laver.

Toutes les recherches faites pour retrouver son cadavre ont été jusqu'ici infructueuses. Les parents de la victime, qui habitent cours Lafayette ont été prévenus.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, qu'une jeune fille de Vaux-en-Velin, Antoinette Miodet, âgée de 17 ans, sortie pour aller ramasser des légumes dans les champs, n'avait pas reparu chez ses parents.

Les tristes prévisions qu'avaient fait naître la découverte de ses vêtements de travail sur le bord du Rhône n'étaient que trop vraies.

Hier matin, le corps de cette malheureuse a été retiré du Rhône à la hauteur des baines publiques du quai de la Tête-d'Or.

Il résulte du rapport de M. le docteur Coutagne, que la mort ne peut être attribuée qu'à un suicide ou à un accident.

Un sieur Tachez, propriétaire à Tarare, qui donnait depuis quelque temps des signes non équivoques d'aliénation mentale, a été trouvé noyé dans un puits appartenant au sieur Lafay, propriétaire au lieu de La Chassagne.

Tachez était marié et père de famille.

Un jeune garçon de 13 ans, Jules Achaintre, demeurant chez ses parents, rue Molière, était occupé à servir les maçons qui travaillaient à une maison en construction sur le quai Jayr. Tout-à-coup, il fit un faux pas en grimpaçant sur une échelle et tomba d'une hauteur de plus de trois mètres sur le sol.

Par un heureux hasard, il ne se fit que des contusions légères et après avoir reçu quelques soins à la pharmacie Vial, il put continuer son travail.

Le jeune Charles Sappa, âgé de 7 ans, a été moins heureux.

En s'amusant dans la cour de la maison qu'habitent ses parents, quai Pierre-Seize, 47, il est tombé d'une façon si malheureuse qu'il s'est luxé la colonne vertébrale.

Le pauvre petit a été conduit à l'hospice de la Charité dans un état alarmant.

A la suite d'une discussion futile, M. Antoine Perret, teinturier, rue Duquesne, a reçu d'un de ses camarades un coup porté avec un instrument contondant qui lui a fendu la lèvre supérieure.

Le coupable, un nommé P..., demeurant rue de Sully est recherché par les agents.

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, rue Ferrandière, 44, chez Mme Landraux.

Il a été promptement éteint par les pompiers. Les dégâts sont de peu d'importance.

Vols divers :

Deux malfaiteurs inconnus ont pénétré dans la chambre à coucher occupée par les ouvriers de M. Genin, boulevard, rue Cuvier, 56.

Ils ont fait main-basse sur deux porte-monnaies, contenant ensemble la somme de 17 fr. 50, sur une

montre en argent et des effets d'habillements, puis ont pris la fuite sans être remarqués par personne.

Une enquête est ouverte.

Le nommé Antoine G... Agé de 35 ans, manoeuvre, demeurant rue du Sacré-Coeur, a été arrêté sous l'inculpation de vol de douze paires de bas à l'étalage de M. Fargeat, marchand de bonneterie, cours Lafayette.

Société d'Enseignement professionnel
Les cours d'adultes de la Société d'Enseignement professionnel du Rhône s'ouvriront le lundi, 3 octobre, et jours suivants.

Une affiche apposée en ville donne le détail des cours de la première série. Ces cours sont au nombre de 130, dont 73 pour hommes, et 57 pour dames.

Une nouvelle série de cours sera organisée ultérieurement.

En dehors des cours déjà affichés, et de ceux qui sont à l'étude, l'ouverture d'un cours quelconque pourra être décidée par le conseil d'administration de la Société, si ce cours est demandé par 20 élèves au moins.

Les inscriptions sont reçues pour tous les cours au secrétariat de la Société, 7, rue des Marronniers, tous les jours, de midi à 4 heures, et de 7 à 10 heures du soir, et pour chaque cours, dans son local spécial, aux jours et heures des leçons.

Pour tous renseignements, on est prié de s'adresser au secrétariat.

Bien qu'on puisse se faire inscrire à une époque quelconque de l'année, les élèves sont instamment priés, dans leur propre intérêt, d'assister aux cours dès la première leçon. L'absence à une seule leçon entraîne pour eux la perte de la mention d'assiduité.

Le directeur de la société,
T. LANG.

L'Eden, théâtre des fêtes, sous la direction A. Deille, va clore ses représentations aujourd'hui dimanche, à la vogue du pont Lafayette ; à cette occasion il y aura pour ce dernier jour, représentation à 2 heures, à 4 heures, à 7 heures 1/2 et à 10 heures.

De l'avis de tout le monde, la meilleure préparation contre les affections de poitrine est le sirop de Vial de Vaise. Un seul flacon suffit pour guérir en deux ou trois jours : rhumes, bronchites, coqueluche, catarrhes. On peut le donner sans crainte, il ne contient pas d'opium. C'est en détruisant l'irritation qu'il guérit la maladie. Demander aux personnes qui en ont déjà fait usage ; le demander sous le nom de sirop de Vial de Vaise.

OBSERVATOIRE DE LYON

Bulletin Météorologique

Lyon, 24 septembre, 4 h. du soir.

Température : Depuis le 24 septembre, des pluies orageuses très abondantes sont tombées sur la plus grande partie de la France. Les quantités totales d'eau recueillies s'élevaient à 41 mm. à Biarritz, 29 à Nice, 57 à Lourdes, 50 à Nancy, 43 à Besançon, 74 à Lyon.

Mais la situation générale s'est améliorée : à Lyon, le baromètre est très haut (763 à 7 h. du matin) et le vent se maintient au Nord.

Temps probable : Beau.

GRAND-THÉÂTRE DE LYON

Voici le tableau du personnel du Grand-Théâtre de Lyon :

M. CAMPOCASSO, DIRECTEUR

ADMINISTRATION

MM. Treleski, régisseur général ; Teyssyre, secrétaire général, régisseur ; Morier, deuxième régisseur ; Morier, deuxième régisseur ; Beau, régisseur des chœurs ; Fouque, caissier ; Genivet, peintre décorateur ; Martin, machiniste en chef ; Chevalier, luminaire ; Georges, bibliothécaire ; Morin père, coiffeur ; Jules, costumier ; Mme Lapierre, préposée à la location.

GRAND OPÉRA, OPÉRA-COMIQUE

MM. Salomon (de l'Opéra), fort ténor et traductions ; Lestellier, ténor double et traductions ; Engel, (de l'Opéra-Comique), premier ténor léger en tous genres et traductions ; Barbe, second ténor léger et des premiers ; Baron, troisième ténor des 2^{es} ; Seguin, premier baryton de grand opéra et traductions ; Marris, baryton d'opéra-comique ; Queyrel, première basse de grand opéra ; Conte, première basse chantante, deuxième de grand opéra ; Serin, 2^e basse en tous genres ; Willems, deuxième basse double ; Morfer, troisième basse ; Nerval, ténor comique ; Dubouchet, larquette.

MESDAMES

Baux, for e chanteuse ; De Partalis, falcon-et-mezzo-soprano ; Marie Finken et Merguillier 1^{re} chanteuses légères ; Rivier et Bergé, 1^{re} dugazon et jeunes chanteuses ; Clarisse, 2^e dugazon ; Mousso, 3^e dugazon ; Grenet, jeune mère dugazon, 2^e chanteuse ; Dubouchet, duègne ; Bromet, deuxième duègne ; Beau, troisième duègne ; B. Dusourd, coryphée.

18 choristes dames. — 27 choristes hommes.

MM.

Bosc et Charpenay, coryphées ténors ; Bruguerolles et Bromet, basses.

BALLET

MM. Cretems (Loris), maître de ballet ; Natta, 1^{er} danseur ; Ruby, danseur comique, second maître de ballet, professeur de l'école de danses ; Dumont, 2^e et 3^e danseur ; Brialon, noble, rôles mimes ; Noble, rôles mimes ; Mesdames Forlani, première danseuse noble ; Juliani, 1^{re} danseuse demi-caractère ; Fioratti, Coquelle, deuxième danseuses.

Coryphées

Thibaudier, Mazzeille, Bau, Fevos, Boisson.

Corps de Ballet, 20 danseuses.

ORCHESTRE

MM. Alexandre Luigini, premier chef d'orchestre ; Couard, deuxième chef d'orchestre ; Forestier, premier pianiste accompagnateur ; Martinez, deuxième pianiste accompagnateur ; A. George, bibliothécaire répertoire des chœurs (femmes) troisième chef au besoin ; Vernet, répertoire des chœurs (hommes) ; Gondoin, répertoire des chœurs (hommes) ; Vanel, répertoire de la danse.

Premier violons

Lapret, solo ; Lespinasse, solo au besoin ; Antonio Bedetti ; Vanel ; Miquel ; Francescatti ; Debeer ; Remandet.

Deuxième violons

Georges, solo ; Migliorini, solo au besoin ; Bernet, Allemand, Vernet, Berthillot, Trux, Philibert.

Altos

Bay, solo ; Fichet, Fournier, Zadra.

Violoncelles

Bedetti (Pio), Bedetti (Ugo), solo ; Adrien Luigini, Parachio, Fritsch.

Contrebasses

MM. Maturini, solo ; Gayraud, solo au besoin ; Martinez ; Pucetti ; Lespinasse.

Fûtes

Ritter, solo ; Mazier.

Hautbois

Fargues, solo ; Raymond.

Clarinettes

Bidegain, solo ; Gorron.

Bassons

Terrais, solo ; Perachio.

Cors
Degrom, solo, Rottonod, 1^{er} pupitre ; Lartelier, Tracol, 2^e pupitres.

Pistons

Tamburini, solo ; Gerin.

Trombones

Venon, solo ; Rouget ; Laroche.

Tuba

Sénéclause.

Timbalier

Santinelli.

Grosse caisse

Chambard.

Triangle

Decult.

Harpistes

Forestier, premier solo ; Mlle Colmer, deuxième solo.

SPECTACLES DU 25 SEPTEMBRE

Théâtre Bellecour

Aujourd'hui dimanche, 15^e représentation de la *Reine Margot*, jouée par les artistes du théâtre de la Porte-Saint-Martin. On commencera à 7 heures 1/2 précises.

Matinée à 1 heure 1/2 sans préjudice de la représentation du soir.

Mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 septembre, trois représentations données par Mlle Sarah-Bernhard.

Scala-Boffes

Tous les soirs, grand concert varié.

Aicazar

Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes.

Théâtre de la Gaité

Rue Diderot, 7
Ce soir, à 7 heures précises, première représentation de : *La Convention Nationale ou la République de 1793*, grand drame militaire en 5 actes et 8 tableaux.

Cet ouvrage est un des meilleurs qui ait été fait dans le genre patriotique.

A côté des personnages historiques tels que Danton, Robespierre, Marat, le général Dumouriez et autres, les tableaux des enrôlements volontaires, de la prise des Tuileries et de la séance de la Convention obtiendront certainement un grand succès. Le directeur et les sociétaires n'ont du reste rien négligé pour donner à cette représentation tout l'éclat qui lui mérite.

Salle Molière

Rue Pierre-Corneille, 40-51
Ce soir, à 7 h. 1/2, *Le Pacte de Famille ou La Prise de la Bastille*, drame en cinq actes, de MM. Paul Foucher et Elie Berthelot.

La Corde sensible, vaudeville en un acte, de MM. Cormon et L. Thébaud.

TRIBUNE RÉPUBLICAINE

Bureau de placement gratuit, ouvert tous les jours, de 2 h. à 4 h., rue Duvois, 41

On demande des ouvrières dévouées à livrer et à gager des apprenties, des lingères, des ouvrières et apprenties sur ornements d'église, bien rétribuées, des mécaniciennes pour la chaussure et chapeaux de paille, des ouvrières pour l'ameublement, une ouvrière pomprière à gage, des tisseuses et des apprenties pour le colifichet.

On trouvera dans notre bureau des employées de commerce, femmes de chambre et domestiques.

Le Syndicat.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris
Paris, 23 septembre.

Sans cause plausible, le 5 0/0 a réagi à l'ouverture à 116 35. Est-ce parce que les Consolidés que nous laissons hier à 99 3/8 avaient perdu 1/16 ? Ne serait-ce pas plutôt l'effet anticipé de la lutte qui se prépare pour la réponse des primes et dont le 5 0/0 sera le champ de bataille ?

Les fonds étrangers, un peu mous en ces derniers temps, sont vigoureusement tenus aujourd'hui. Le 5 0/0 italien notamment, qui s'était abaissé au-dessous de 10 fr., n'a pas eu peine à dépasser ce cours. Il a déjà pris hier une allure très-vive ; l'a gardée et s'est traité à 10 69.

La Banque d'escompte est demandée à 845, la Banque hypothécaire à 675.

Le Crédit de France se traite à 810, la Banque transatlantique à 665, le Crédit général français à 827 50.

La Banque de prêts à l'industrie à 627 50 a de bonnes cotes au comptant.

Le Suez s'élève à 2,015 ; le Gaz est demandé à 16 40.

Les chemins français sont au calme plat ; les actions et obligations de l'Alsace-Rhône ont assez bons cours à l'étranger.

BOURSE DE LYON

Du 24 Septembre 1881

Montes	Comptant-Actions
5 0/0.....	1370
3 0/0 amortissable ..	1370
4 1/2.....	243
italien.....	1070
Turc.....	1070
Hongrie 6 0/0.....	1070
Autrichien 4 0/0.....	1070
Russe 5 0/0.....	1070
Espagne 3 0/0.....	1070
Doite Egypt. unifiée ..	1070

Montes	Comptant-Actions
Crédit mobilier.....	1070
Crédit mob. Espag.....	1070
Crédit Lyonnais.....	1070
Union générale.....	1070
B. Hypothécaire France ..	1070
Soc. foncière Lyonn.....	1070
Banque Ottomane.....	1070
Paris-Lyon-Médit.....	1070
Société Autrichienne ..	1070
Lombard-Vénitien.....	1070
Saragousse.....	1070
Nord-Espagne.....	1070
Tuez.....	1070

A l'Exposition de Melbourne, la première MÉDAILLE DE MÉRITE, une des plus hautes récompenses, a été décernée au **BIBERON ROBERT**, a fait le tour du monde. Honneur donc à son inventeur et à son succès.

POMMADE DU WALLON

Nous ne saurions trop recommander cette pommade aux personnes atteintes de *dartres, eczémas, maux de jambes, foux au visage et plaies de toute nature* ; aucune de ces maladies ne résiste à son emploi. — Prix du pot : 1 fr. 50. Dépôt à Lyon : Ph. Davallon pl. St-Pierre et ph. Lemonon, pl. Perrache ; à St-Etienne : Ph. du major Duplat, à Valbenoite.

Le rédacteur gérant, P. ANNEQUIN.

Lyon. — Imprimerie du *Républicain du Rhône*, 18, quai de l'Hôpital.

ANNONCES

Le lundi vingt-six septembre courant, à dix h. du matin, sur la place de la Comédie, à Lyon, il sera procédé à la vente d'objets saisis, tels que : balances à plateau étain, rhabassements marbre, pendule, glace, compteur à gaz, tuyaux, lampes à gaz, table, chaises, plats, fourneau, machine à hacher, fumoir, saucissons, lard, graisse.

Les mêmes jour et heure, sur la place St-Nizier, à Lyon, il sera procédé à la vente d'objets saisis, tels que : banques, bureau, rayonnage, placards, agencements, chaises, quantité de parapluies et en-cas soit, bonnetterie diverse, gants de peau, mouchoirs, etc.

A louer

DE SUITE
APPARTEMENT
De 3 pièces avec 2 grandes alcôves, cave et grenier, belle vue, 18, rue de Marseille, prix 480 fr. S'adresser chez la concierge.

DÉPURATIF DU SANG

Le sirop concentré de Salsepareille QUET, aigé guérit toutes les Maladies contagieuses: Dartres, Siphilis, Ulcères, Gonorrhées, Fongions, Rougeurs, Démangeaisons, Pustules, Gouttes, Rhumatismes, toutes les acrétes des humeurs, vices de sang, etc., etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense des saignées.
A Lyon, à la pharmacie Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5.

INJECTION BARRAJA

VRAIE INFAILLIBLE
Seule et unique au monde, guérissant les maladies secrètes les plus invétérées. Prix: 4 fr. — Cours Lafayette, 115, Lyon. 1106

CHEMISE BRETONNE
BREVETÉ S. G. D. G.
FRANCE
C. DONNET
CHEMISIER-SEUL CRÉATEUR
15, RUE HOTEL-DE-VILLE, LYON

BANQUE DE PRETS

100, rue de l'Hôtel-de-Ville
Intérêt payé sur dépôt d'argent
4 0/0 à vue
5 0/0 à six mois
6 0/0 à un an
M^{me} STÉPHANIE Prédit
par les cartes et les lignes de main, rue des Capucins 1, au 2

A LA VILLE DE LYON

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUJOURD'HUI 25 SEPTEMBRE

GRANDE EXPOSITION

COMPOSÉE EXCLUSIVEMENT DE TOUTES LES

NOUVEAUTÉS de la SAISON

En tissus de fantaisie de laine, laine et soie et peluche pour

Robes et Costumes et Costumes mi-confectionnés

CETTE EXPOSITION SPÉCIALE

qui occupera cependant toutes les vitrines de la République et celles de la place des Cordeliers, représentera plusieurs milliers de pièces et justifiera la réputation de ce Comptoir unique en France par les assortiments qu'il offre aux acheteurs à chaque saison et dont la mise en vente commencera **DEMAIN LUNDI** avec une réduction considérable sur tous les prix.

CRÉDIT DE FRANCE

Ancienne Société générale française de Crédit

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 75,000,000 DE FRANCS

Siège social: 17, RUE DE LONDRES, Paris

LE PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL

Le Moniteur

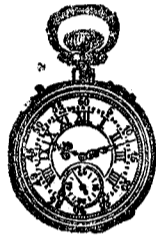
Valeurs à Lots

(Paraissant tous les Dimanches avec une Causerie financière du Baron Louis)
Le seul journal financier qui publie la liste officielle des Tirages de toutes Valeurs Françaises et Etrangères
Le plus complet de tous les journaux (16 pages de texte)
Une Revue générale de toutes les Valeurs. La cote officielle de la Bourse. Des Arbitrages avantageux, le prix des Coupons. — Des Documents inédits.

Succursale de Lyon, 1, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 1

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

- Ordres de Bourse.
- Dépôts de titres et Dépôts d'argent.
- Paiement de tous Coupons.
- Souscriptions à toutes Emissions.
- Comptes de Chèques.
- Renseignements financiers.
- Service Télégraphique spécial.



Dépôt Général
D'HORLOGERIE AMÉRICAINE
Suisse et Française
de Peters Stinner, N°
Boul' Sébastopol, 24
PARIS

MONTE tout argent à cylindre, 14
REMONTOR métal à socle et mise à l'heure, 10
REMONTOR tout Argent pour Homme ou Dame 20
REMONTOR tout Or pour Homme ou Dame 25
CHRONOGAPHE Or, 150; Arg. 100; Plat. 75
Pour repassage en second, garantie de l'Etat
Est expédition franco, 2^{fr} 50 en sus.
Demander les Prix-Courants.

LE SOIR
QUATORZIÈME ANNÉE
Grand Journal quotidien
politique et financier
30 FR. PAR AN
1 f. pour une semaine d'essai
12 Rue Grange-Batelière, PARIS

JE guéris vite et à peu de frais toutes les maladies de la Peau, de l'Estomac et des Voies urinaires les plus rebelles (de midi à 6 heures). DUMONT, méd. spécialiste, r. Rochecouart, 8, Paris — Trait. par correspondance

L'UNION VINICOLE ET AGRICOLE DES CHARENTES

Journal littéraire, agricole, commercial et d'annonces

PARAISANT LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

Un an..... fr.
Six mois.....
Trois mois.....
Europe, un an.....
Amérique —.....

BUREAUX:

Imprimerie ROUSSAUD,
3, rue Tison d'Argence, ANGOULÊME.

INJECTION PEYRARD

Pharmacien à Alger

Plus de Mercure, Copahu, Cubèbe. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard, sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans, le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai fait sur 181 Européens, a donné 181 guérisons. Ont constaté l'excellence les docteurs Solari, Ferrand, Bernard, Ali-Boulouk, etc. — Dépôt général chez l'inventeur E. Peyrard, place du Capitole, à Toulouse. — Dép. Vial, pharm. rue Bourbon; Faivre, rue du Plat; S; Reverchon, Croix-Rouge; Cazeneuve et Lestra, rue Lanterne; Poncet, cours Morand; pharm. normale, rue d'Algérie, 14; à Vienne, M. Causton, pharm.; M. A. Couturier, pharm. à Valence; M. Lestra, rue Lanterne; M. M. Masson, pharmacie Masséna, rue Masséna; M. Marmonnier, à Grenoble, à Saint-Etienne, M. Desprats, place du Marché; M. Exbrayat, rue de Lyon.

VINS DU ROUSSILLON

Expedié du propriétaire au consommateur
Roussillon pur, 50 à 55 fr. l'hect. Vin de table, 42 fr. l'hect., nu, port et fut en sus, etc. — Demander prix courants, MONTAGNE, viticulteur à MAURY (Pyrénées-Orientales).

Grands Magasins de Nouveautés

DEUX PASSAGES AVIS

A partir d'aujourd'hui 25 septembre, et bien que nos portes restent toujours fermées au public les jours fériés, nous laisserons nos vitrines ouvertes pendant quelques dimanches comme nous le faisons à chaque renouvellement de saison.

Nos étalages permanents, faits avec le plus grand soin, représentant, au jour le jour, les différents spécimens des articles les plus en vogue et les plus nouveaux de nos nombreux Comptoirs, les promeneurs, sans se déranger, peuvent y suivre, pour ainsi dire, pas à pas et quotidiennement, les dernières et les plus élégantes créations de la mode au fur et à mesure de leur apparition.

Lundi 26 Septembre MISE EN VENTE

du complément de nos arrivages de Tapis et Etoffes pour Ameublements, ainsi que de plusieurs nouvelles séries de Confections, Costumes et Tissus nouveaux, dont la plupart sont la propriété exclusive de notre Maison.

FR. 1 PAR AN

Le Moniteur Financier

Propriété de la SOCIÉTÉ NOUVELLE, Capital 20 Millions

Tous les Samedis SEIZE GRANDES PAGES et tous les Tirages
LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1. | PARIS, 52, rue de Châteaudun.

FR. 1 PAR AN